

L'auteur a été, dès 1965, témoin et acteur des rapports multiples, parfois tumultueux, que le droit a noués avec l'informatique puis avec la télématique. Il a fondé, à Montpellier, l'Institut de Recherche et d'Études pour le Traitement de l'Information Juridique, puis, à Paris, la banque de données Juris-Data, enfin, à l'échelle nationale, le réseau des Ateliers Régionaux de Jurisprudence.

Cet ouvrage rassemble des réflexions qui relatent les étapes de cette démarche, et les conclusions qu'elles inspirent quant aux apports que les techniques nouvelles procurent à la connaissance et à l'évolution du Droit.

Les textes sont présentés selon une séquence thématique décrivant tour à tour le traitement par ordinateur de la documentation juridique, ses conséquences certaines ou possibles sur la vie du Droit et l'irruption de l'information au cœur des problèmes de société que les juristes devront résoudre dans l'ère qu'elle va dominer.

Pierre Catala est professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Fondateur en 1967 de l'Institut de Recherche et d'Étude pour le Traitement de l'Information Juridique (IRETJ) qu'il a dirigé jusqu'en 1982, il a été rapporteur général adjoint de la commission Informatique et Liberté en 1976. Fondateur de la banque de données Juris-Data et, à partir de 1985, du réseau national des Ateliers Régionaux et de Jurisprudence.

